



NOTICE D'INFORMATION « JOURNÉES ÉCONOMIQUES MAROC-FRANCE « L'EAU : ENJEUX ET PERSPECTIVES » »

1	OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES	2
2	DONNEES TRAITÉES	2
3	PERSONNES CONCERNÉES	3
4	DESTINATAIRES DES DONNEES	3
5	DURÉE DE CONSERVATION DES DONNEES	3
6	SECURITE	3
7	VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT	3

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La gestion de l'événement nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet la gestion de l'événement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes de :

- Suivre les inscriptions et annulations des participants à l'événement ;
- Envoyer des informations sur l'événement aux participants (confirmation d'inscription ou d'annulation, remerciements, actes, supports de présentation, comptes-rendus, restitution d'un atelier) ;
- Réaliser des enquêtes de satisfaction ;
- Réaliser des statistiques ;
- Répondre aux demandes d'information des invités ou des participants ;
- Communiquer sur les actualités et événements de la Région* ;

1.2 BASE LEGALE

***Article n° 6.1.(a)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est réalisé sur la base de votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment.

Article n° 6.1.(e) du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement.

2 DONNEES TRAITEES

2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITEES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- Données d'identification,
- Données de connexion ;
- Vie professionnelle,

2.2 SOURCE DES DONNEES

Les données sont recueillies directement auprès des personnes souhaitant participer à l'événement.

2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires à la bonne gestion de l'événement.

En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, la Région ne sera pas en mesure de traiter la demande d'inscription à l'événement.

2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les bénéficiaires finaux,
- Les contacts au sein d'une entité juridique,
- Les personnels des partenaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Les personnels des sous-traitants autorisés de la Région ;
- Les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Les participants ;

4 DESTINATAIRES DES DONNEES

4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les partenaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Les services concernés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Les sous-traitants autorisés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Les usagers

4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données relatives à l'inscription ou à la participation d'une personne concernée à cet événement ne sont pas conservées au-delà de 3 mois à compter de la date de l'événement.

Les données relatives à la gestion des demandes d'information des usagers sont conservées pendant 1 an à compter du dernier contact.

Dans le cadre des communications sur les activités de la Région et des invitations à des événements organisés ou soutenus par la Région, relevant de la compétence du dispositif à l'origine de l'aide, les données de contact seront conservées jusqu'à opposition/désinscription de la personne concernée.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément au [Référentiel Général de Sécurité \(RGS\)](#).

7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Direction des Relations internationales
Service « Francophonie et Développement »
101 cours Charlemagne - CS 20033
69269 Lyon Cedex 02

Par courriel : jemf.lyon@auvergnerhonealpes.fr

7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter sa Déléguée à la protection des données (DPO). Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention de la Déléguée à la Protection des Données
101, cours Charlemagne - CS 20033
69269 Lyon Cedex 02

Par courriel : dpo@auvergnerhonealpes.fr

Les coordonnées de la DPO sont réservées aux questions relatives à la protection des données. Pour toute information concernant votre demande d'aide, veuillez contacter la Direction en charge de l'aide aux coordonnées figurant au paragraphe 7.1.

7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.